

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

## SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2019

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 22 novembre 2019, s'est réuni à 20h30 à la Salle des Fêtes de Baccarat sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président,

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX, Mmes Sabine TIHA, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, M. Gérald FRANÇOIS, Mme Bernadette GAUCHÉ, MM. José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Ghislain GALLAND, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mme Joëlle di SANGRO, M. François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mme Laurie JOCHAUD du PLESSIX, M. Jacques LAMBLIN, Mme Colette MANSUY, MM. Bernard RECOUVREUR, Jean-Pierre SCHEIRLINCK, Mmes Claudine COLAS, Mélanie CHERRIER, MM. Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, René KRYZS, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Philippe ALAVOINE, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** MM. Bruno MINUTIELLO, Hervé BERTRAND, Mme Edith BAGARD (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), MM. Gérald BARDOT (*pouvoir à Mme. Joëlle DI SANGRO*), Pascal BAUCHE, Christian FLAVENOT (*pouvoir à M. François FRASNIER*), Mmes Annie GUILLEMOT (*pouvoir à M. Frédéric BREGEARD*), Alexandra HUGO (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), Anne LASSUS (*pouvoir à Mme. Rose-Marie FALQUE*), Catherine LAURAIN, M. Jean-Luc LEFEUVRE, Mme Catherine PAILLARD, MM. Benoit TALLOT (*pouvoir à Mme. Laurie JOCHAUD du PLESSIX*), Thibault VALOIS, Mmes Marie VIROUX (*pouvoir à M. Bernard RECOUVREUR*), Michèle WALTER, MM. Pascal BURGAIN (*remplacé par M Jean-Pierre SCHEIRLINCK*), Joël GERARD (*remplacé par Mme Mélanie CHERRIER*), M. Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), Mme Marie-Françoise MEYER, M. Jean-Marie LARDIN (*pouvoir à M. Christian TISSOUX*),

**ÉTAIENT ABSENTS :** M. Michel BOESCH, Mmes Anne-Marie di MARINO, Brigitte FLEURANTIN, M. Aziz SAHIN, Mme Daphnée VELTIN-DESSAUVAGES, M. Vincent VAUTHIER.

**RAPPORTEUR :** M. Christian GEX

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 6 DECEMBRE 2019 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

### DÉLIBÉRATION N° 2019-241 : Finances – Budget principal – Créances éteintes

L'Assemblée est informée que la Trésorière Municipale de Lunéville a indiqué que le Tribunal d'instance a prononcé l'effacement de toutes les dettes ci-dessous :

DATE COURRIER TRESORERIE	CREANCIER	OBJET	EXERCICE	MONTANT TTC	CAUSE
18/06/2019	SARL DESKRI ( LEOP'ART)	REDEVANCE SPECIALE OM	2015	270.00	Jugement clôture pour insuffisance actif
18/06/2019	BOULANGERIE LEOPOLD	REDEVANCE SPECIALE OM	2016 2017	2 080.90	Jugement clôture pour insuffisance actif
18/06/2019	SARL STAN' TRAITEUR	REDEVANCE SPECIALE OM	2017	270.00	Jugement clôture pour insuffisance actif
20/06/2019	LE GRAND WOK	REDEVANCE SPECIALE OM	2012 2014	1 693.92	Jugement clôture pour insuffisance actif
20/06/2019	SEVERINE SOGNO	REOM THIAVILLE SUR MEURTHE	2017	326.74	Jugement effacement dette
20/06/2019	JENNIFER GONZALEZ	REOM THIAVILLE SUR MEURTHE	2017 2018	332.00	Jugement effacement dette
20/06/2019	JOCELYNE BASTIEN BOULANGER	REOM BACCARAT	2017 2018	570.93	Jugement effacement dette
21/06/2019	ADRIEN ET EMILIE BEZARD	REOM BACCARAT	2017 2018	249.16	Jugement effacement dette
24/06/2019	FRANCIS SAVANT	REOM AZERAILLES	2015 2018	435.61	Jugement effacement dette
24/06/2019	JESSICA BAUGUITTE	REOM BACCARAT	2016 2018	346.67	Jugement effacement dette
25/06/2019	JOCELYNE PRUDHOMME	REOM BACCARAT	2013 2014	129.96	Jugement effacement dette
08/08/2019	SARL MATX DESIGN	REDEVANCE SPECIALE OM	2015 2016	1 034.51	Jugement clôture pour insuffisance actif
08/08/2019	FAINCERIE ET CRISTAL DE FRANCE	LOYERS	2009 2012	13 378.84	Jugement clôture pour insuffisance actif
				<b>21 119.24</b>	

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'accepter l'effacement de ces dettes pour un montant total de 21 119.24 €.

*Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, (abstention MM. Gérald FRANCOIS, Pascal MARCHAL)*

- Accepte l'effacement des dettes des dossiers ci-dessus pour un montant de 21 119.24 € TTC ;
- S'engage à émettre un mandat sur la nature 6542 « Créances éteintes » du budget *Principal* d'un montant de 21 119.24 € TTC.

Fait et délibéré à Baccarat, le 28 novembre 2019.

Pour expédition conforme,  
Le Président,  
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20191128-2019-241-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2019